

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire** du conseil municipal de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine qui a eu lieu à **19 h 30 le lundi 21 janvier 2019** au 405, boulevard Laurier, Sainte-Marie-Madeleine.

À laquelle sont présents :

Madame Ginette Gauvin, conseillère  
Monsieur René Poirier, conseiller  
Monsieur Bernard Cayer, conseiller  
Monsieur Pascal Daigneault, conseiller  
Monsieur René-Carl Martin, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Gilles Carpentier.

Est également présente :

Maître Josée Vendette, directrice générale par intérim

Est absent :

Monsieur Jean-Guy Chassé, conseiller

## ORDRE DU JOUR

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

- 1.1 Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim -  
Embauche temporaire

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX**

- 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2018  
3.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2018  
3.3 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2018  
3.4 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2018 (budget et programme triennal d'immobilisation 2019-2020-2021)

**4. ADOPTION DU RAPPORT DES CORRESPONDANCES**

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**6. LÉGALISATION**

- 6.1 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil  
6.2 Règlement 18-490 amendant le règlement de zonage 09-370 afin de modifier les pénalités, les normes relatives aux garages et aux abris permanents et le nombre d'étage maximum autorisé dans la zone 105 - Adoption

- 6.3 Règlement 18-493 modifiant le règlement 11-396 relatif à la vidange des installations septiques dans les limites de la municipalité - Dépot
- 6.4 Règlement 18-491 - Délégation de compétences au directeur service de sécurité incendie - Dépot

**7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 7.1 Dépôt - Rapport budgétaire au 31 décembre 2018
- 7.2 Approbation des comptes à payer
- 7.3 Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim - Embauche
- 7.4 Démission de l'employé numéro 22
- 7.5 Adjointe administrative - Embauche
- 7.6 Groupe Scout 4e L'avenir inc. - Demande de commandite
- 7.7 Âge d'or Ste-Marie-Madeleine - Aide financière 2019 - Autorisation
- 7.8 Cercle des fermières Ste-Madeleine - Aide financière 2019 - Autorisation
- 7.9 10e tour de la Montagne Desjardins - Demande de fermeture de rue et d'assistance pour signalisation - Autorisation
- 7.10 Associations, abonnements et contrats de services - Renouvellement
- 7.11 Église Évangélique Baptiste de Saint-Hyacinthe - Entente de location de salle - Conseil municipal - Autorisation de signature
- 7.12 Église Évangélique Baptiste de Saint-Hyacinthe - Entente de location de salle - Camp de jour 2019 - Autorisation
- 7.13 Régie intermunicipale des déchets d'Action et des Maskoutains - Désignation d'un nouveau représentant et du substitut - REPORTÉ
- 7.14 Maire suppléant - Désignation - REPORTÉ

**8. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 8.1 Équipements de désincarcération - Achat - Autorisation
- 8.2 Employé numéro 941 - Terminaison d'emploi
- 8.3 Camion numéro 555 - Vente - Autorisation
- 8.4 Sécurité civile - Demande d'aide financière - Volet 2 - Autorisation

**9. TRANSPORT**

- 9.1 Démission employé numéro 420

10. **HYGIÈNE DU MILIEU**
11. **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
  - 11.1 Formation de secouriste en milieu de travail - Information
12. **AMÉNAGEMENT ET URBANISME**
  - 12.1 Dépôt - Rapport des permis et certificats de décembre 2018
13. **LOISIRS ET CULTURE**
  - 13.1 Fête Plaisirs d'hiver - Autorisation
  - 13.2 Rendez-vous du loisir rural - Autorisation de participation
  - 13.3 Procès-verbal de la rencontre du comité des loisirs - 12 décembre 2018 - Dépôt
14. **ÉVÈNEMENTS À VENIR**
  - 14.1 Prochaine assemblée ordinaire du conseil - 11 février 2019 à 19 h 30
  - 14.2 Assemblée extraordinaire - Refinancement solde d'un règlement emprunt - 25 février 2019 à 19 h 30 au bureau municipal
15. **VARIA**
16. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
17. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine à 19 h 30

**2019-01-01**

### **1.1. DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM - EMBAUCHE TEMPORAIRE**

CONSIDÉRANT L'absence de la directrice générale et secrétaire-trésorière;

CONSIDÉRENT les négociations en cours;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Pascal Daigneault

**APPUYÉ DE :** Monsieur Bernard Cayer

et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER madame Josée Vendette comme directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim du 21 janvier au 4 février 2019, le tout conditionnellement à ce que les négociations en cours avec la directrice générale madame Lucie Paquette se poursuivent.

**2019-01-02**

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT l'ordre du jour proposé aux membres du conseil lors de l'envoi de la convocation selon les règles édictées par le Code municipal;

CONSIDÉRANT la proposition de report des points 7.13 et 7.14 dument appuyées;

CONSIDÉRANT le vote demandé sur la proposition;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Monsieur René Poirier

**APPUYÉ DE** : Madame Ginette Gauvin

et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé en reportant les points 7.13 et 7.14 à une séance ultérieure.

Le vote est demandé :

Pour :

- Madame Ginette Gauvin
- Monsieur René Poirier
- Monsieur Bernard Cayer
- Monsieur Pascal Daigneault

Contre:

- Monsieur Gilles Carpentier
- Monsieur René-Carl Martin

## **3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX**

**2019-01-03**

### **3.1. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2018**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2018 lequel a été transmis aux élus avec la convocation, le tout conformément à la loi et dans le respect des délais légaux applicables;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil le reconnaissent fidèle et sans erreur;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Monsieur Pascal Daigneault

**APPUYÉ DE** : Monsieur René Poirier

et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2018 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.

**2019-01-04**

### **3.2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2018**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2018 lequel a été transmis aux élus avec la convocation, le tout conformément à la loi et dans le respect des délais légaux applicables;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil le reconnaissent fidèle et sans erreur;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René Poirier  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Bernard Cayer  
et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2018 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.

**2019-01-05**

### **3.3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2018**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2018 lequel a été transmis aux élus avec la convocation, le tout conformément à la loi et dans le respect des délais légaux applicables;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil le reconnaissent fidèle et sans erreur;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Pascal Daigneault  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Bernard Cayer  
et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2018 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.

**2019-01-06**

### **3.4. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2018 (BUDGET ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2019-2020-2021)**

*CONSIDÉRANT QUE* les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2018 (Budget et Programme d'immobilisation 2019-2020-2021) lequel a été transmis aux élus avec la convocation, le tout conformément à la loi et dans le respect des délais légaux applicables;

*CONSIDÉRANT QUE* les membres du conseil le reconnaissent fidèle et sans erreur;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Pascal Daigneault  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Bernard Cayer  
et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2018 (Budget et Programme d'immobilisation 2019-2020-2021) et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.

**2019-01-07**

## **4. ADOPTION DU RAPPORT DES CORRESPONDANCES**

*CONSIDÉRANT* les correspondances reçues depuis le 17 décembre 2018;

*CONSIDÉRANT QUE* les membres du conseil ont reçu une copie détaillée du rapport des correspondances;

*CONSIDÉRANT QUE* la directrice générale a fourni les documents et explications supplémentaires à la satisfaction de ceux-ci;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Ginette Gauvin

**APPUYÉE DE :** Monsieur René Poirier

et résolu à l'unanimité :

QUE les correspondances reçues depuis le 17 décembre 2018 soient déposées aux archives de la municipalité;

QU'il soit donné suite à la correspondance selon les directives du conseil.

## **5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

## **6. LÉGALISATION**

### **6.1. DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Les membres du conseil déposent leurs déclarations des intérêts pécuniaires pour l'année 2019.

Ces déclarations seront déposées au ministère tel que requis par la loi.

**2019-01-08**

### **6.2. RÈGLEMENT 18-490 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 09-370 AFIN DE MODIFIER LES PÉNALITÉS, LES NORMES RELATIVES AUX GARAGES ET AUX ABRIS PERMANENTS ET LE NOMBRE D'ÉTAGE MAXIMUM AUTORISÉ DANS LA ZONE 105 - ADOPTION**

*CONSIDÉRANT QUE* la municipalité de Sainte-Marie-Madeleine a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire;

*CONSIDÉRANT QUE* la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet à une municipalité de modifier ce règlement;

*CONSIDÉRANT QUE* le conseil municipal veut augmenter les pénalités relatives aux infractions et modifier les normes relatives aux garages et abris d'autos permanents;

*CONSIDÉRANT QU'*une demande a été déposée par Construction Fluet pour modifier le nombre d'étage autorisé dans la zone 105;

*CONSIDÉRANT QU'*un avis de motion a été donné et un premier projet de règlement a été adopté à la séance du 1er novembre 2018;

*CONSIDÉRANT QU'*une assemblée publique de consultation a eu lieu le 6 décembre 2018;

*CONSIDÉRANT* la publication d'un avis de demande pour participer à un référendum publié le 8 décembre 2018;

CONSIDÉRANT l'absence de demande pour participer à un référendum;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Pascal Daigneault  
**APPUYÉ DE :** Monsieur René-Carl Martin  
et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le règlement 18-490 amendant le règlement de zonage 09-370 afin de modifier les pénalités, les normes relatives aux garages et abris d'autos permanents et le nombre d'étage maximum autorisé dans la zone 105 tel que proposé.

### **6.3. RÈGLEMENT 18-493 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 11-396 RELATIF À LA VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ - DÉPÔT**

Monsieur le maire, Gilles Carpentier, dépose le projet de règlement numéro 18-493.

### **6.4. RÈGLEMENT 18-491 - DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES AU DIRECTEUR SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - DÉPÔT**

Monsieur le maire, Gilles Carpentier, dépose le projet de règlement numéro 18-491.

## **7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **7.1. DÉPÔT - RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2018**

La directrice générale a transmis, par courriel le 18 janvier 2019, aux membres du conseil le rapport budgétaire au 31 décembre 2018.

**2019-01-09**

### **7.2. APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

*CONSIDÉRANT QU'*une copie de la liste des comptes à payer a été transmise à chacun des membres du conseil et que tous déclarent en avoir pris connaissance;

*CONSIDÉRANT QUE* la directrice générale par intérim a fourni tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci;

*CONSIDÉRANT QUE* la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Bernard Cayer  
**APPUYÉ DE :** Madame Ginette Gauvin  
et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER les salaires payés de 37 754.97 \$, les comptes payés par chèques au montant de 27 467.74 \$, les comptes payés par paiements préautorisés de 20 225.84 \$ et autorise le paiement des comptes à payer de 207 759.52 \$ et d'autoriser la signature des chèques par les personnes habilitées.

**2019-01-10**

### **7.3. DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM - EMBAUCHE**

CONSIDÉRANT l'absence de la directrice générale et secrétaire-trésorière;

CONSIDÉRANT les négociations en cours;

CONSIDÉRANT l'embauche temporaire d'une directrice générale par intérim;

CONSIDÉRANT l'obligation légale pour la municipalité de désigner une direction générale;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Ginette Gauvin  
**APPUYÉE DE :** Monsieur Pascal Daigneault  
et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER monsieur Mario Besner comme directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à compter du 5 février 2019, le tout conditionnellement à ce que les négociations en cours avec la directrice générale madame Lucie Paquette se poursuivent.

**2019-01-11**

#### **7.4. DÉMISSION DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 22**

*CONSIDÉRANT* la démission reçue en provenance de l'employé numéro 22;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René Poirier  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Bernard Cayer  
et résolu à l'unanimité :

DE PRENDRE ACTE de la démission de l'employé numéro 22.

**2019-01-12**

#### **7.5. ADJOINTE ADMINISTRATIVE - EMBAUCHE**

CONSIDÉRANT le départ de l'adjointe administrative;

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures récemment effectué par la MRC des Maskoutains;

CONSIDÉRANT les curriculum vitae reçus dans le cadre de cet appel de candidatures;

CONSIDÉRANT les entrevues tenues par le comité de ressources humaines de la municipalité;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Bernard Cayer  
**APPUYÉ DE :** Monsieur René-Carl Martin  
et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER madame Andréanne Jourdain à titre d'adjointe administrative en date du 22 janvier 2019 suivant les modalités de travail convenues entre les parties.

**2019-01-13**

#### **7.6. GROUPE SCOUT 4E L'AVENIR INC. - DEMANDE DE COMMANDITE**

CONSIDÉRANT la demande de commandite déposée par Groupe Scout 4<sup>e</sup> L'Avenir Inc. en date du 20 décembre 2018;



CONSIDÉRANT les sommes prévues au budget 2019 pour donner suite à la présente demande de commandite;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Pascal Daigneault  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Bernard Cayer  
et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le versement d'une commandite de 500 \$ au Groupe Scout 4<sup>e</sup> L'Avenir Inc, tel que prévu au budget 2019 adopté.

**2019-01-14**

**7.7. ÂGE D'OR STE-MARIE-MADELEINE - AIDE FINANCIÈRE 2019 - AUTORISATION**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée par l'Âge d'or Ste-Marie-Madeleine en date du 19 novembre 2018;

CONSIDÉRANT les sommes prévues au budget 2019 pour donner suite à la présente demande d'aide financière;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Ginette Gauvin  
**APPUYÉE DE :** Monsieur René-Carl Martin  
et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le versement d'une aide financière de 800 \$ à L'Âge d'or Ste-Marie-Madeleine, tel que prévu au budget 2019 adopté

**2019-01-15**

**7.8. CERCLE DES FERMIERES STE-MADELEINE - AIDE FINANCIÈRE 2019 - AUTORISATION**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée par le Cercle des Fermières de Ste-Marie-Madeleine en date du 18 octobre 2018;

CONSIDÉRANT les sommes prévues au budget 2019 pour donner suite à la présente demande d'aide financière;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Pascal Daigneault  
**APPUYÉ DE :** Monsieur René Poirier  
et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le versement d'une aide financière de 800 \$ au Cercle des fermières de Ste-Marie-Madeleine, tel que prévu au budget 2019 adopté.

**2019-01-16**

**7.9. 10E TOUR DE LA MONTAGNE DESJARDINS - DEMANDE DE FERMETURE DE RUE ET D'ASSISTANCE POUR SIGNALISATION - AUTORISATION**

CONSIDÉRANT la demande de fermeture de rue et d'assistance pour la signalisation déposée par le chef des opérations de la Fondation Honoré-Mercier pour le 10<sup>e</sup> Tour de la montagne Desjardins;

CONSIDÉRANT QUE ce tour circulera sur le territoire de la municipalité de Sainte-Marie-Madeleine le dimanche, 19 mai 2019;

CONSIDÉRANT l'appui habituellement consenti par le conseil pour cet évènement;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Monsieur Bernard Cayer  
**APPUYÉ DE** : Monsieur René-Carl Martin  
et résolu à l'unanimité :

D'APPUYER ET D'AUTORISER la demande de fermeture de rue déposée par la Fondation Honoré-Mercier pour autant que cette fermeture est autorisée par les corps policiers concernés;

DE PRENDRE en charge la fourniture et l'installation de la signalisation requise en raison desdites fermetures de rues sur le territoire de la municipalité de Sainte-Marie-Madeleine.

**2019-01-17**

#### **7.10. ASSOCIATIONS, ABONNEMENTS ET CONTRATS DE SERVICES - RENOUELEMENT**

CONSIDÉRANT les avis de renouvellement annuel 2019 reçus pour les diverses associations, abonnements et contrats de services;

CONSIDÉRANT l'étude desdits avis;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Monsieur Pascal Daigneault  
**APPUYÉ DE** : Madame Ginette Gauvin  
et résolu à l'unanimité :

DE PROCÉDER aux renouvellements suivants :

**Associations :**

F.Q.M.	3 010 \$
A.C.S.I.Q.	835 \$

**Abonnements :**

Québec municipal	535 \$
------------------	--------

**Contrats de services :**

Somum Solutions	1 754 \$
C.I.M. base – Réseau – T4	4 735 \$
C.I.M. rôle en ligne – élection	682 \$
PG Solutions	2 420 \$
C.I.M. permis	325 \$

**2019-01-18**

#### **7.11. ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE BAPTISTE DE SAINT-HYACINTHE - ENTENTE DE LOCATION DE SALLE - CONSEIL MUNICIPAL - AUTORISATION DE SIGNATURE**

CONSIDÉRANT le bail existant entre les parties pour la location de la salle de l'Église Évangélique Baptiste de Saint-Hyacinthe pour les séances publiques de la municipalité de Sainte-Marie-Madeleine;

CONSIDÉRANT l'offre de renouvellement formulée en décembre 2018;

CONSIDÉRANT le projet d'entente soumis;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Monsieur René Poirier  
**APPUYÉ DE** : Monsieur René-Carl Martin

et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le renouvellement de l'entente de location de salle pour les séances publiques du conseil suivant le projet d'entente proposée et;

D'AUTORISER sa signature par le maire, monsieur Gilles Carpentier.

**2019-01-19**

**7.12. ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE BAPTISTE DE SAINT-HYACINTHE - ENTENTE DE LOCATION DE SALLE - CAMP DE JOUR 2019 - AUTORISATION**

CONSIDÉRANT le bail existant entre les parties pour la location de la salle de l'Église Évangélique Baptiste de Saint-Hyacinthe pour le camp de jour de la municipalité de Sainte-Marie-Madeleine;

CONSIDÉRANT l'offre de renouvellement formulée en décembre 2018;

CONSIDÉRANT le projet d'entente soumis;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Ginette Gauvin

**APPUYÉE DE :** Monsieur René Poirier

et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le renouvellement de l'entente de location de salle pour le camp de jour suivant le projet d'entente proposée et;

D'AUTORISER sa signature par le maire, monsieur Gilles Carpentier.

**7.13. RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS D'ACTION ET DES MASKOUTAINS - DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU REPRÉSENTANT ET DU SUBSTITUT - REPORTÉ**

Ce point est reporté.

**7.14. MAIRE SUPPLÉANT - DÉSIGNATION - REPORTÉ**

Ce point est reporté.

**8. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**2019-01-20**

**8.1. ÉQUIPEMENTS DE DÉSINCARCÉRATION - ACHAT - AUTORISATION**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation effectué en décembre 2018 pour pourvoir à l'acquisition d'équipements de désincarcération électrique sans fil;

CONSIDÉRANT la soumission reçue;

CONSIDÉRANT QUE les sommes nécessaires à ces dépenses sont prévues dans le budget d'immobilisation 2019;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René Poirier

**APPUYÉ DE :** Monsieur Bernard Cayer

et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER l'acquisition d'équipements de désincarcération sans fil auprès de Code4 Fire & Rescue Inc. au montant de 38 393. 60 \$, taxes incluses, le tout suivant la soumission datée du 13 janvier 2019.

**2019-01-21**

#### **8.2. EMPLOYÉ NUMÉRO 941 - TERMINAISON D'EMPLOI**

CONSIDÉRANT le rapport du directeur du service de sécurité incendie recommandant la terminaison d'emploi de l'employé numéro 941;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René Poirier

**APPUYÉ DE :** Monsieur Pascal Daigneault  
et résolu à l'unanimité :

DE PROCÉDER à la terminaison d'emploi de l'employé numéro 941.

**2019-01-22**

#### **8.3. CAMION NUMÉRO 555 - VENTE - AUTORISATION**

CONSIDÉRANT les démarches entreprises par la municipalité pour la vente du camion numéro 555;

CONSIDÉRANT l'offre d'achat reçue de la Ville de Murdochville par la résolution numéro 2019-01-006, laquelle est conditionnelle à une vérification mécanique dudit véhicule;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René-Carl Martin

**APPUYÉ DE :** Madame Ginette Gauvin  
et résolu à l'unanimité :

**APPUYÉ DE :** Madame Ginette Gauvin,  
et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la vente du camion numéro 555 à la Ville de Murdochville selon les modalités offertes par la Ville de Murdochville et précisées à la résolution numéro 2019-01-006 en date du 14 janvier 2019, soit 13 000 \$.

**2019-01-23**

#### **8.4. SÉCURITÉ CIVILE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - VOLET 2 - AUTORISATION**

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Bernard Cayer

**APPUYÉ DE :** Monsieur Pascal Daigneault

et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité de Ste-Marie-Madeleine présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$, dans le cadre du **Volet 2** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 30 000 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 000 \$ ;

Que la municipalité atteste par la présente qu'elle se regroupera avec la municipalité de Sainte-Madeleine pour le volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2 000 \$ prévue au programme dans ce cas;

Que la municipalité autorise monsieur Gilles Carpentier à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

## **9. TRANSPORT**

**2019-01-24**

### **9.1. DÉMISSION EMPLOYÉ NUMÉRO 420**

*CONSIDÉRANT* la démission reçue en provenance de l'employé numéro 420;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René Poirier

**APPUYÉ DE :** Monsieur Bernard Cayer

et résolu à l'unanimité :

DE PRENDRE ACTE de la démission de l'employé numéro 420

## **10. HYGIÈNE DU MILIEU**

## **11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

### **11.1. FORMATION DE SECOURISTE EN MILIEU DE TRAVAIL - INFORMATION**

Le maire informe les membres du conseil qu'une formation de secouriste en milieu de travail sera organisée pour les employés de la municipalité suivant les places disponibles pour la municipalité de Ste-Marie-Madeleine.

## **12. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

### **12.1. DÉPÔT - RAPPORT DES PERMIS ET CERTIFICATS DE DÉCEMBRE 2018**

Dépôt du rapport des permis et certificats émis par l'inspecteur en bâtiment pour le mois de décembre 2018.

## **13. LOISIRS ET CULTURE**

**2019-01-25**

### **13.1. FÊTE PLAISIRS D'HIVER - AUTORISATION**

CONSIDÉRANT le budget déposé pour la tenue de la Fête Plaisirs d'hiver au montant de 850 \$ par l'agente de loisirs, culture et vie communautaire;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Bernard Cayer  
**APPUYÉ DE :** Madame Ginette Gauvin  
et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER madame Caroline Vachon, agente de loisirs, culture et vie communautaire à dépenser une somme de 850 \$ pour la préparation et la tenue de la Fête Plaisirs d'hiver, prévue pour le 10 février 2019, le tout suivant les dépenses prévues au budget déposée au soutien de la présente résolution.

**2019-01-26**

### **13.2. RENDEZ-VOUS DU LOISIR RURAL - AUTORISATION DE PARTICIPATION**

CONSIDÉRANT la demande formulée par l'agente de loisirs, culture et vie communautaire pour participer au prochain rendez-vous du loisir rural à Chandler en Gaspésie les 7-8-9 et 10 mai 2019;

CONSIDÉRANT que le transport se fera par autobus avec les autres participants de la région;

CONSIDÉRANT QUE les coûts d'hébergement sont de 68,51 \$ pour la durée du séjour;

CONSIDÉRANT QUE les frais d'inscription sont à venir;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Ginette Gauvin  
**APPUYÉE DE :** Monsieur Bernard Cayer  
et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER madame Caroline Vachon, agente de loisirs, culture et vie communautaire à réserver sa place pour le transport et l'hébergement au Rendez-vous du loisir rural 2019;

L'agente de loisirs, culture et vie communautaire devra soumettre sa demande d'inscription au conseil dès que les coûts des frais d'inscription seront connus.

### **13.3. PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ DES LOISIRS - 12 DÉCEMBRE 2018 - DÉPÔT**

Le procès-verbal de la rencontre du Comité loisirs tenue le 12 décembre 2018 est déposé.

## **14. ÉVÈNEMENTS À VENIR**

#### **14.1. PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL - 11 FÉVRIER 2019 À 19 H 30**

#### **14.2. ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE - REFINANCEMENT SOLDE D'UN RÉGLEMENT EMPRUNT - 25 FÉVRIER 2019 À 19 H 30 AU BUREAU MUNICIPAL**

#### **15. VARIA**

#### **16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Madame Drolet demande s'il y aura publication d'un bulletin municipal en janvier 2019. Monsieur le maire indique qu'en raison de circonstances particulières, il n'y aura pas de publication en janvier mais que la municipalité fera tout en son pouvoir pour reprendre les publications en février. Les informations essentielles seront reportées à la prochaine édition.

Monsieur Cayer, directeur du Groupe Scout 4<sup>e</sup> L'Avenir Inc. vient remercier le conseil pour l'aide financière reçue en 2018 et profite de l'occasion pour remettre un calendrier Scout 2019 à la municipalité. Il ignorait que la subvention 2019 serait octroyée ce soir et remercie à l'avance le conseil de son soutien.

Monsieur Fernand Labonté demande que des démarches soient entreprises par la municipalité pour ralentir la circulation sur la montée du 4 notamment la circulation qui est déviée de l'autoroute 20 et la circulation de poids lourds. Les gens circulent rapidement et cela met en danger les enfants habitants dans ce secteur. Le tout sera étudié par le conseil.

Monsieur Normand Olinsky s'informe sur le nombre de constats d'infraction émis suite à la réduction de vitesse imposée sur les rues Dumoulin et Desruisseaux.  
Des vérifications à cet effet seront faites.

Il demande également où en sont rendues les démarches pour la desserte de la municipalité par la Régie Richelieu St-Laurent? Monsieur le maire lui indique qu'il a été informé ce jour, que la Régie n'est pas intéressée à les desservir. Des démarches additionnelles seront faites auprès du député.

Il tient à remercier le conseil pour leur appui pour la distribution de denrées par le biais de la banque alimentaires. Plus de 256 paniers et 180 familles ont été aidés cette année.

Un représentant de l'Église Évangélique Baptiste de Saint-Hyacinthe demande si la municipalité autoriserait l'installation d'une boîte de collecte de vêtements sur leur propriété. À première vue, cela n'est pas impensable. Des vérifications seront faites avec l'urbaniste et une réponse leur sera acheminée.

Monsieur Perron demande à ce que la municipalité expédie aux citoyens du Domaine Huron une note concernant les foyers extérieurs. lors de l'envoi des comptes de taxes 2019. Cela est important et ne doit pas être oublié.

Monsieur André Mousseau vient remercier la municipalité pour l'instauration de taux variés dans le cadre de sa taxation.

Monsieur Bruno Malo demande au conseil un suivi sur le dossier des inspections de fosses septiques. Monsieur le maire indique qu'il a reçu les résultats des deuxièmes tests aujourd'hui et qu'après étude, il pourra faire le suivi.

Madame Drolet demande s'il serait possible que les avis publics soient affichés sur les boîtes aux lettres communes car les gens ne vont pas tous à la municipalité, ni à l'église et n'ont pas nécessairement internet. Une étude sera faite à ce sujet.

**2019-01-27**

**17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René Poirier

**APPUYÉ DE :** Monsieur Bernard Cayer

et résolu à l'unanimité :

DE lever cette séance à 20 H 15.

---

**M. Gilles Carpentier, maire**

---

,